

**PARQUET  
DE LA COUR D'APPEL  
DE PARIS**

Paris, le 28 Novembre 1972

N°.....

SERVICE PENAL  
Secrétariat  
-----

Le Procureur Général près la Cour d'appel de Paris  
à

Monsieur le GARDE DES SCEAUX, MINISTRE  
DE LA JUSTICE, Direction des Affaires  
Criminelles et des Grâces - Sous-Direction  
de la Justice Criminelle -  
Bureau des Grâces - N° 3 PM 72

13  
J'ai l'honneur de vous rendre compte que le nommé BONTEMPS Roger, né le 20 Septembre 1936 à Aydoilles (Vosges), fils de Paul et de MAUVAIS Henriette, condamné à la peine de mort par arrêt de la Cour d'Assises de l'Aube en date du 29 Juin 1972, a été exécuté ce jour 28 Novembre 1972 à 5h 14 du matin à la prison de la Santé, sans incident.

A l'intérieur de la prison étaient présents :

- M.M. SAGOLS, Conseiller à la Cour d'Appel de Reims, Président de la Cour d'Assises de l'Aube,
- BONDOUAIRE, Président du Tribunal de Troyes,
- RICHON, Premier Substitut près le Tribunal de Troyes,
- COCHARD, Premier Substitut au Parquet de Paris,
- DANIAULT, Premier Juge d'Instruction de Paris,
- LEMAIRE, Premier-Greffier au Tribunal de Paris,
- Me. THIERRY-LEVY, Avocat,
- CRAUSTE, Avocat,
- BADINTER, Avocat,
- LEMAIRE, Avocat,
- M.M. MARTIN, médecin-légiste,
- l'Abbé CLAVIER, aumônier de la prison,
- BAUDOUIN, Sous-Directeur, Chef du 6ème District,
- DEROUSSEAU, Commissaire Principal du 14ème arrondissement,
- MEERSCHART, Commissaire Principal,
- SAUTEREAU, Commissaire Divisionnaire,
- CONSTANTIN, Commissaire Principal du quartier Montparnasse,
- TONNELIER, Inspecteur Divisionnaire,
- GABRIELLI, Commissaire Divisionnaire d'Ivry,
- DOUX, Commissaire Principal de Gentilly.

Toutes ces personnes, sous la conduite de Monsieur DOUSSON, Directeur de la Prison, se sont rendues à 4 h 45 à la 1ère Division, cellule n° 36 occupée par BONTEMPS Roger qui a été réveillé.

Il a été informé que son recours en grâce avait été rejeté et que l'arrêt qui le condamnait allait être exécuté.

.../...

BONTEM/S s'est habillé et a quitté sa cellule en fumant une cigarette. Il a rédigé une lettre à 4 h 50 puis s'est entretenu avec l'aumônier des mains duquel il a reçu la communion.

Il a été remis à 5 h 10 à l'exécuteur des arrêts criminels qui a procédé aux derniers préparatifs, a signé la levée d'écrou et a conduit BONTEM/S dans la cour de la prison de la Santé, lieu de l'exécution.

BONTEM/S Roger a été exécuté à 5 h 14.

Le décès a été constaté par le docteur MARTIN, médecin-légiste.

La publicité de l'exécution a été assurée par Monsieur le Surveillant Chef par apposition d'un procès-verbal sur la porte de la prison, côté rue de la Santé, à 6 heures.

Le corps de BONTEM/S a été transporté au cimetière d'IVRY où il a été inhumé à 5 h 50, dans le quartier des suppliciés, en présence des Commissaires GABRIELLI et DOUX.

La déclaration de décès a été faite par Monsieur CONSTANTIN, Commissaire de Police du quartier Montparnasse à la Mairie du 14ème arrondissement.

Aucun incident ne s'est produit.

Le PROCUREUR GENERAL,